

**Compte-Rendu de la 2^e Réunion du Comité *ad hoc* pour la
préparation du Colloque International sur le Manioc
06 au 08 Juin 2017**

Hôtel Prince des Galles, Douala, Cameroun



JUIN 2017

1. Introduction

Le PRASAC a organisé, du 06 au 08 Juin 2017, à l'Hôtel Prince de Galles, Douala, Cameroun, la deuxième réunion du Comité *ad hoc* pour la préparation du Colloque International sur le Manioc sur le thème «*Le manioc en Afrique Centrale : résilience des systèmes de production et amélioration des chaînes de valeurs*».

Sept (7) personnes étaient invitées à participer à cette réunion. Il s'agit de :

- 2 animateurs Régionaux des modules du Projet Manioc : Dr Jean de Dieu NZILA et Pr. Robert NDJOUENKEU ;
- 2 Membres du Conseil Scientifique : Dr Nérée ONGUÉNÉ AWANA et Pr. Patrick MOBAMBO KITUME NGONGO ;
- 2 personnalités de l'IRAD : Dr Eugène EHABE (DRS) et Dr Henri Dieudonné BAYEMI (DVI) ;
- le Directeur Scientifique du PRASAC, Dr Alassa MOULIOM PEFOURA.

Pour des raisons de calendrier et de santé physique pour certains, seuls cinq (05) personnes ont été disponibles pour participer à la réunion : Dr Jean de Dieu NZILA, Pr. Robert NDJOUENKEU, Dr Eugène EHABE, M. MBOUA Jean Claude représentant le Dr Henri BAYEMI et Dr Alassa MOULIOM PEFOURA.

L'objectif général de la réunion a été d'actualiser les documents préparatoires du Colloque. Spécifiquement, il s'agit de :

- Réexaminer le compte-rendu de la première réunion du Comité ad hoc
- Réajuster toutes les dates importantes du Colloque ;
- Actualiser et finaliser les termes de référence (TDR) du Colloque ;
- Actualiser le projet de budget du Colloque et les modalités de son financement.

La Réunion s'est déroulée en séances plénières et en travaux de groupes selon le calendrier joint en Annexe 1.

2. Introduction des travaux

La réunion a commencé par un mot introductif de Dr Alassa MOULIOM PEFOURA, Directeur Scientifique du PRASAC (DS/PRASAC), qui a remercié les participants d'avoir accepté, malgré leurs occupations, de venir à cette réunion. Il a précisé qu'ils étaient choisis en rapport avec leur proactivité et leurs expériences dans l'organisation des manifestations scientifiques. Ensuite, il a présenté les excuses des membres invités qui étaient absents, notamment :

- le Pr. Patrick MOBAMBO KITUME NGONGO qui a été récemment nommé recteur de l'Université de Kindu (UNIKI) en République Démocratique du Congo et à qui il a transmis les félicitations chaleureuses du PRASAC ;
- le Dr Nérée ONGUÉNÉ AWANA qui est convalescent et à qui il a adressé ses souhaits de prompt rétablissement ;
- le Dr Henri Dieudonné BAYEMI impliqué dans la réunion mensuelle de coordination au MINRESI, et qui a été représenté par M. Jean Claude MBOUA, Délégué National du PRASAC pour le Cameroun (DN/Cameroun) et Chargé de la Valorisation des Systèmes de Productions, Economie et Sociologie Rurales à l'IRAD.

Le DS/PRASAC a rappelé l'exécution harmonieuse du Projet Manioc par le PRASAC et ses partenaires jusqu'en décembre 2015, date de fin contractuelle du projet à laquelle l'Union Européenne (UE) avait arrêté le financement.

Il a poursuivi en annonçant qu'une rallonge d'une année a été négociée auprès de la CEMAC afin de terminer le projet. Les fonds nécessaires ont été mis à la disposition du PRASAC à travers le mécanisme de financement communautaire des projets, en l'occurrence le Fonds pour le Développement Communautaire (FODEC) administré par la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC). Bien que le principe de cette rallonge ait été accepté en Janvier 2016, les fonds n'ont été transférés au PRASAC qu'en avril 2017 en raison des procédures bancaires en vigueur. Ce financement s'opèrera en deux (02) tranches : la première de huit (08) mois couvre la période de mai à décembre 2017 et la deuxième de janvier à avril 2018 (04 mois) dont le décaissement est assujéti à la justification correcte des dépenses de la première tranche. Ces financements ont permis la reprise effective des activités du Projet Manioc, notamment l'organisation de l'atelier de relance des activités du projet en avril 2017, de l'atelier du comité de pilotage du projet en mai 2017 et l'actuelle réunion du comité *ad hoc* pour la préparation du Colloque.

Les participants ont convenu que les travaux de la réunion vont être dirigés par le Dr Jean de Dieu NZILA et Dr Eugene EHABÉ, respectivement modérateur et rapporteur de la réunion.

Une fois désigné, le modérateur a demandé aux participants d'examiner et d'adopter les documents qui leur étaient soumis.

3. Examen et adoption des TDR de la Réunion

Les TDR de la réunion comprennent (Annexe 1) :

- une introduction ;
- les objectifs et résultats attendus de la réunion ;
- l'actualisation et validation des TdR du Colloque ;
- l'actualisation du lieu et les dates importantes du Colloque ;
- l'actualisation du budget du Colloque ;
- l'élaboration de deux dernières (deuxième et troisième) annonces du Colloque

Ces éléments du programme prévisionnel ont été examinés et complétés en répartissant les diverses activités sur les quatre jours de travail et en y insérant les éléments nouveaux, afin d'établir un programme de travail cohérent présenté en Annexe 2.

4. Examen et adoption du compte-rendu de la 1^{ère} réunion du comité ad hoc pour l'élaboration du draft des TdR du colloque

Le Compte-Rendu de la première réunion du comité ad hoc pour l'élaboration du draft des termes de référence (TdR) du colloque international sur le manioc a été présenté à l'assemblée. Certaines observations et corrections ont été faites sur les vingt-deux (22) points que comporte ce compte-rendu, notamment :

- Examen des termes de référence du Colloque ;
- Identification des objectifs, thèmes et des sous-thèmes du Colloque ;
- Lieu et dates importantes du Colloque ;
- Comité d'honneur, Comité d'organisation et Comité Scientifique du Colloque et leurs rôles respectifs ;
- Modalités de participation et d'évaluation des communications du Colloque ;
- Elaboration des critères d'attribution des différents prix ;
- Identification des sponsors et partenaires, et définition des modalités de leur saisine ;
- Préparation des visites de terrain ;
- Organisation de la soirée de gala et de la cérémonie de clôture et remise des prix ;
- Elaboration du budget du Colloque ;
- Réunions des comités.

5. Identification des objectifs et des sous-thèmes du Colloque

Après des échanges d'idées, et considérant les attendus du Colloque, les participants ont révisé le contenu de certains sous-thèmes du Colloque qui avaient été initialement élaborés. Ainsi, l'objectif général et les objectifs spécifiques n'ont pas été modifiés.

5.1. L'objectif général du Colloque est de faire le point de la recherche-développement sur la filière Manioc en zone CEMAC à la lumière des résultats des travaux du projet Manioc/PRASAC et d'autres initiatives similaires, afin de proposer des alternatives de changements à mettre en place pour améliorer la productivité et la compétitivité de la filière manioc en Afrique Centrale.

5.2. Les objectifs spécifiques sont :

- Evaluer la contribution de la filière Manioc dans la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, et l'amélioration des revenus agricoles en Afrique Centrale ;
- Améliorer la productivité et la compétitivité de la filière Manioc et l'intégration des peuples d'Afrique Centrale ;
- Evaluer la mise en marché à grande échelle du manioc et de ses produits dérivés pour la réduction de l'insécurité alimentaire en Afrique Centrale ;
- Proposer des initiatives régionales d'amélioration de la filière Manioc en vue d'un changement significatif de l'échelle de production.

5.3. Les sous-thèmes du Colloque

Les détails des sous-thèmes retenus ont été révisés et se présentent ainsi qu'il suit :

- 5.3.1. **Structure et dynamique des chaînes de valeur sur le Manioc** : sociologie, économie, transformation, conservation, consommation, stratégies des producteurs, Organisations paysannes... ;
- 5.3.2. **Production durable et productivité du Manioc** : production des variétés améliorées, systèmes de cultures et de production, gestion intégrée de la fertilité des sols, gestion intégrée des maladies et ravageurs...;
- 5.3.3. **Biotechnologies et importance nutritionnelle du Manioc** : transformation, conservation, qualité des produits finis... ;
- 5.3.4. **Politiques et stratégies de développement de la filière Manioc** : intégration au marché, flux et stocks, circuits de commercialisation et formation des prix, équipements...

6. Lieu du Colloque

Le Comité *ad hoc* a confirmé les caractéristiques que doit offrir un établissement hôtelier pour l'accueil d'une grande manifestation scientifique telle que présenté lors de sa première réunion, à savoir :

- Plusieurs salles disponibles pour des sessions parallèles ;
- Disponibilité d'une grande salle de 200 à 300 places pour les plénières et cérémonies protocolaires ;
- Disponibilité d'une salle de secrétariat et des réunions des organisateurs ;
- Disponibilité d'une aire d'exposition satisfaisante, d'un parking spacieux, des vestiaires, des lieux de pauses-café et pauses-déjeuner ;
- Proximité des institutions médicales, bancaires et de sécurité.

communication introductive de 30 mn faite par un éminent spécialiste du domaine que le DS/PRASAC doit identifier après consultation des autorités de certains organismes internationaux de recherches.

Les posters seront affichés dans l'aire dédiée pendant toute la durée du colloque. Une séance de visite de ces posters se déroulera en fin de la deuxième journée. Concernant le panel sur « le développement de la filière manioc en Afrique Centrale », il comprendra des éminentes personnalités des organisations internationales, de la recherche agricole, de l'industrie, de la chambre de l'agriculture, des ministères chargés de l'agriculture; il sera animé par un duo de journalistes de renom.

Les exposants disposeront des stands mis à leur disposition. Le comité d'organisation, en particulier la sous-commission exposition devra fixer les prix de location de ces stands.

8.2. Publication des actes du Colloque

- Deux revues scientifiques ont été ciblées au regard de leur bonne réputation internationale, à savoir « *Agricultures Africaines* » et « *African Crop Science Journal* » ;
- Les organisateurs du Colloque doivent solliciter l'implication de la revue retenue dans le groupe des partenaires et définir clairement les termes contractuels avec le PRASAC.

9. Comité d'Honneur

Le comité d'honneur du Colloque est constitué du Ministre camerounais de la recherche scientifique et de l'innovation, du Commissaire de la CEMAC en charge du Département des Infrastructures et du Développement Durable (DIDD), des ministres en charge de l'agriculture et de l'élevage, du commerce, du plan des pays de la CEMAC, le PCA du PRASAC et les responsables des SNRAs (Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA), de la PROPAC et des antennes Afrique Centrale de certaines organisations internationales (FAO, UE, BAD).

10. Comité d'organisation du Colloque

Le Comité d'organisation est constitué de 16 personnes (Annexe 4) ; elle est présidée par le DG/IRAD (Cameroun) qui est assisté par le DG/PRASAC et les membres du comité *ad hoc* pour la préparation du Colloque. Le DS/PRASAC y assure les fonctions du Rapporteur Général et le DAF/PRASAC celles de Trésorier. Parmi les membres, on a deux chefs de service du PRASAC, deux administrateurs de l'IRAD, la déléguée du MINRESI Littoral, le Directeur du CARBAP.

Le Comité d'organisation comprend les 5 sous-commissions suivantes :

- Sous-Commission accueil, protocole et sécurité
Inscription, distribution des kits, équipements de traduction, formalités des visas, transport, hébergement, tourisme, visites de terrains, informations diverses... ;
- Sous-Commission finances et logistique
Papeterie, ordinateurs, photocopieurs, imprimantes, vidéoprojecteurs, restauration, transport, hébergement, prises en charge...
- Sous-Commission communication
Diffusion des activités sur les médias, publication des informations utiles, correspondances avec les participants... ;
- Sous-Commission exposition
Identification et contractualisation des exposants, organisation de la visite guidée des officiels ;
- Sous-Commission visite de terrain
Préparation des sites à visiter, élaboration du circuit de la visite et du timing, identification des paysans et des plantations à visiter.

11. Rôles de la sous-commission locale d'accueil

Outre les tâches ci-dessus indiquées qui lui sont dévolues, la sous-commission accueil, protocole et sécurité aura également la responsabilité d'accueillir, d'orienter et d'assister les participants à l'arrivée, au départ et pendant la durée du Colloque. Elle est composée de la manière suivante :

Présidente	: Déléguée MINRESI à Douala
Membres	: Protocole MINRESI
	: Protocole IRAD
	: Protocole CARBAP
	: Interprètes
	: Agence des hôtesse
	: Agents de la Sécurité publique
	: Agents de la Santé publique
	: DS/PRASAC

12. Comité Scientifique

Le Comité scientifique du Colloque est composé d'un bureau de 3 membres et de 22 personnes ressources. Le bureau est présidé par le Directeur Scientifique du PRASAC assisté de deux (2) membres du Comité *ad hoc* pour la préparation du Colloque. Les personnes ressources du Comité Scientifique sont identifiées parmi les membres du Conseil Scientifique, les animateurs régionaux des modules du projet Manioc et d'autres personnalités scientifiques, selon leurs compétences et leur disponibilité (Annexe 5).

Les membres du comité scientifique sont chargés d'évaluer la qualité scientifique et la conformité des communications avec les sous-thèmes du Colloque. Les échanges se feront essentiellement par courrier électronique ; chaque membre du Comité est tenu de retourner son avis sous huitaine au secrétariat du Colloque une semaine après réception du résumé.

Une réunion de finalisation de leurs travaux se fera une semaine avant notification de l'avis du Comité aux auteurs.

13. Modalités d'évaluation des communications et du Colloque

Les cinq critères ci-après ont été fixés pour évaluer les résumés soumis :

- conformité avec l'un des sous-thèmes du Colloque ;
- structure du résumé (forme de la présentation) ;
- originalité du sujet ;
- qualité des données et portée des résultats obtenus ;
- pertinence des arguments.

Ces critères seront notés par les membres du Comité Scientifique de la manière suivante : **1** (insuffisant), **2** (médiocre), **3** (moyen), **4** (bon) et **5** (excellent). La valeur du résumé correspondra à la moyenne des notes des 5 critères.

L'évaluation du Colloque se fera à l'aide d'une fiche qui sera distribuée à tous les participants.

14. Modalités de participation

Les participants attendus sont des responsables des organisations paysannes, des chercheurs, des étudiants, des agents de développement, des décideurs, des industries agro-alimentaires, des fabricants d'équipements et intrants agricoles, de transformation des produits agricoles et des partenaires techniques et financiers.

Les frais d'inscription au Colloque sont de 200.000 FCFA ou 300 € par participant ; ils sont de 100.000 FCFA ou 150 € pour les étudiants. Ces frais couvrent le kit du participant, les repas de midi, et les pauses-café pendant la durée du Colloque.

Les personnes désireuses de s'inscrire utiliseront le formulaire dédié à cet effet.

15. Identification des sponsors et définition des modalités de leur saisine

Une lettre de sollicitation de sponsoring écrite par le DG/PRASAC devrait être adressée à chaque sponsor identifié. Par la suite, le DG/PRASAC, le DG/IRAD, le DS/PRASAC, le Vice-président et le Secrétaire du Comité *ad hoc* du Colloque devront prendre les contacts formels avec ces potentiels sponsors afin de recueillir leurs avis.

Vingt-huit (28) sponsors potentiels ont été identifiés (Annexe 6) ; ils se répartissent comme suit :

- les ministères et Projets/Programmes de développement agricole ;
- les organismes de recherche nationaux et internationaux (SNRAs, CIRAD, CORAF, IRD, IITA, etc.);
- les organismes de coopération internationaux (FAO, UE, BAD, AFD, BDEAC, CTA, BM, etc.) ;
- les fabricants et distributeurs des intrants agricoles ;
- les brasseries et sociétés agro-alimentaires (eaux minérales, lait, amidon, etc.) ;
- les sociétés de téléphonie mobile ;
- les sociétés pétrolières ;
- les compagnies aériennes.

16. Préparation des visites de terrain

La visite de terrain se fera pendant la troisième journée du Colloque. Le lieu choisi est le Centre IRAD d'Ekona, situé à environ 75 km de Douala. Cette journée sera consacrée au paysan africain (Journée du paysan de l'Afrique Centrale).

Les participants partiront de Douala à 08h00 pour revenir vers 16h00 au plus tard.

La visite portera sur :

- les expérimentations agricoles du Centre sur le manioc ;
- les plantations paysannes et leurs problèmes ;
- les unités de transformation des produits du manioc ;
- les laboratoires d'analyses du Centre IRAD d'Ekona.

La visite de terrain est sous la responsabilité d'une sous-commission composée de :

- Chef de Centre IRAD d'Ekona ;
- Vice-Président du Comité *ad hoc* ;
- DN/PRASAC Cameroun ;
- Chercheurs projet Manioc à Ekona/Njombé ;
- Producteurs agricoles d'Ekona.

17. Organisation de la soirée de gala

La soirée de gala sera organisée après la visite de terrain ; elle se déroulera de 20 heures à 23 heures et comprendra les séquences suivantes :

- Mot du DG/PRASAC ;
- Toast prononcé par le MINRESI ;
- Ouverture du Buffet ;
- Cérémonie culturelle :
 - 3 groupes traditionnels (10 mn) ;
 - 2 artistes musiciens modernes (animation permanente) ;
 - 2 humoristes (10 mn).

18. Cérémonie de clôture et remise des prix

La Cérémonie de clôture sera présidée par Madame le MINRESI au cours de laquelle plusieurs prix seront décernés aux participants méritants pour leurs contributions à la recherche et la production du manioc:

- prix d'honneur à un chercheur senior
- prix du meilleur poster ;
- prix du jeune chercheur ;
- prix de la jeune chercheuse ;
- prix de la meilleure organisation paysanne.

Les critères d'évaluation des candidatures au prix d'honneur sont les suivants :

- CV détaillé
- liste, copies et résumé des publications des travaux sur le manioc en Afrique Centrale
- partenariats scientifiques ;
- encadrement des thèses et mémoires universitaires,
- Impact des travaux réalisés sur le développement de la culture de manioc en Afrique Centrale.

Les critères d'évaluation du prix du meilleur poster et des jeunes chercheurs sont identiques à ceux fixés pour les communications.

Les critères d'évaluation des candidatures au prix de la meilleure organisation paysanne de la sous-région sont :

- Taille de l'OP (nombre de membres)
- Activités de l'OP
- Place du manioc dans les activités réalisées
- Volume de production et de transformation du manioc
- Types, quantités et qualité des produits obtenus
- Rayonnement national et/ou sous régional de l'OP

Outre le prix d'honneur du chercheur senior, trois (03) lauréats sont primés pour chaque prix : le premier prix, le deuxième et le troisième prix.

19. Elaboration du budget du Colloque

Pour élaborer le budget du Colloque, les membres du Comité *ad hoc* ont d'abord identifié les rubriques des dépenses et ont ensuite estimé les montants y afférant (Annexe 7). Ainsi, le budget prévisionnel du Colloque de fin de Projet Manioc du PRASAC s'élève à la somme de deux cent quatre-vingt-dix-huit millions sept cent trente-deux mille Francs CFA (**298 732 500 FCFA**) soit 455 415 euros.

20. Saisine des sponsors et partenaires ciblés

Pour assurer une large diffusion du Colloque, la direction générale du PRASAC doit annoncer la préparation du Colloque sur les sites internet du PRASAC et de ses partenaires (IRAD, CIRAD, IRD, FAO, etc.).

21. Conclusion et recommandations

Les travaux de la 2^{ème} réunion du Comité *ad hoc* pour la préparation du Colloque International sur le Manioc se sont déroulés dans une très bonne ambiance conviviale. Ces travaux qui se sont déroulés en quatre jours (du 06 au 09 juin 2017 à l'hôtel Prince de Galles à Douala) ont abouti à la production/consolidation des documents suivants :

- les termes de références du Colloque qui doivent être diffusés lors de la première annonce du colloque, le 20 juin 2017 ;
- la composition des différents comités et sous-commissions du Colloque ;
- l'identification des sponsors potentiels ;
- l'actualisation du budget prévisionnel du colloque ;
- l'identification des personnes-ressources pour la préparation du colloque ;
- l'élaboration d'un échéancier des événements importants de préparation du colloque.

Pour garantir la réussite du Colloque, le Comité *ad hoc* recommande fortement à la Direction Générale du PRASAC de mener les actions suivantes :

- Impliquer les autorités politiques et scientifiques camerounaises dans l'organisation du Colloque afin que le Cameroun porte effectivement le Colloque. Cette implication passe par l'IRAD (porte d'entrée) qui touchera le MINRESI, le MINADER, le MINCOMMERCE, etc. ;
- Choisir, à la suite de l'entente avec les autorités politiques camerounaises, le lieu convenable et définitif de la tenue du Colloque entre les villes de Yaoundé et de Douala avant le lancement de la première annonce prévue pour le 20 juin 2017 ;
- Ouvrir un compte bancaire dédié au Colloque avant le lancement de la deuxième annonce prévue pour le 20 octobre 2017 ;
- Organiser la réunion avec les membres du comité d'organisation avant le lancement de la deuxième annonce prévu le 20 octobre 2017 pour finaliser les aspects organisationnels et techniques ;
- Organiser la réunion de travail de la commission scientifique associée au Comité *ad hoc* en mars 2018 pour évaluer les communications soumises et préparer/publier le livret des résumés des communications retenues.



COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

POLE REGIONAL DE RECHERCHE APPLIQUEE AU
DEVELOPPEMENT DES SYSTEMES AGRICOLES D'AFRIQUE
CENTRALE



***PRODUCTION DURABLE DU MANIOC EN AFRIQUE CENTRALE
ET INTEGRATION AU MARCHÉ***

**2^{EME} REUNION DU COMITE *AD HOC* POUR LA PREPARATION
DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE MANIOC**

06 au 09 juin 2017, Hôtel Prince des Galles, Douala-Cameroun

TERMES DE REFERENCE

MAI 2017

1. INTRODUCTION/OBJECTIF GENERAL DE LA REUNION

Le PRASAC implémente le projet « régional Manioc » depuis 2011 avec l'appui financier de l'Union Européenne et la contrepartie de la Commission et des SNRA des pays de la CEMAC. Mais, l'arrêt de la subvention de l'Union Européenne, intervenu le 31 décembre 2015 à la date contractuelle de fin du projet, alors que du fait du retard au démarrage du projet, d'importantes activités pour l'atteinte des objectifs initiaux devaient encore être menées.

Suite au refus de l'Union Européenne d'accorder la prorogation de douze mois souhaitée par le PRASAC, un appui financier de la Commission de la CEMAC à travers le mécanisme de financement FODEC (Fonds de Développement Communautaire) géré par la BDEAC (Banque de développement des Etats de l'Afrique Centrale) avait été sollicité pour conduire les activités résiduelles du Projet. Cette demande fut concluante par l'obtention d'une enveloppe budgétaire dont la première tranche des fonds nécessaires a été mise à disposition en avril 2017, permettant de relancer la mise en œuvre des activités résiduelles du projet, au rang desquelles le Colloque International de fin de projet.

La session ordinaire du CS du PRASAC tenue en août 2015 avait acté le principe que le PRASAC organise un Colloque International sur le Manioc au cours de la période du 15-18 novembre 2016, avec pour intitulé « Le manioc en Afrique centrale : résilience des systèmes de production et amélioration des chaînes de valeurs ». Ledit Conseil avait également instruit la mise en place d'un Comité *ad hoc* de préparation du Colloque, composé de 2 Membres du Conseil Scientifique, 2 Personnes Ressources désignées de l'IRAD du Cameroun (pays d'accueil du Colloque), 2 animateurs Régionaux du Projet et le Directeur Scientifique.

Avant la notification de l'arrêt de financement de l'Union Européenne, divers travaux préparatoires du Colloque étaient déjà réalisés en 2015, dont l'élaboration des TdRs du colloque. La 2^{ème} réunion du Comité *ad hoc* intervient suite à la mise à disposition des fonds pour l'implémentation des activités résiduelles du projet ; elle se justifie par l'obsolescence de certaines données des TdRs du Colloque élaborés en novembre 2015.

2. OBJECTIFS DE LA REUNION

L'objectif global de la réunion est d'actualiser les TdRs du Colloque, élaborés lors de la 1^{ère} réunion du Comité *ad hoc* du 10 au 13 novembre 2015.

Le contexte qui prévalait dans l'élaboration du budget du Colloque en 2015, a changé, et impose de revoir à la baisse le budget initial du Colloque. Les discussions devront également permettre d'améliorer la stratégie de saisine des sponsors ciblés.

Les travaux seront donc essentiellement axés sur la relecture des TdRs élaborés en 2015. Le Comité devra également élaborer la 2^{ème} et la dernière annonce du Colloque, la 1^{ère} annonce devant simplement être actualisée.

3. RESULTATS ATTENDUS DE LA REUNION

31. les TdRs du Colloque élaborés en 2015 sont actualisés ;
32. le budget initial du Colloque est revu à la baisse ;
33. les drafts de la deuxième et la troisième (dernière) annonces sont produits.

4. METHODOLOGIE ET DOCUMENTS DE TRAVAIL

Les travaux se dérouleront essentiellement en plénière, de 8h30 à 18h00, entrecoupés par des pauses déjeuners entre 13h00 et 14h00 et des pauses cafés de 10h00 à 10h30 et de 16h00 à 16h30.

Deux (2) groupes de travail seront constitués respectivement pour l'élaboration de la 2^{ème} et de la troisième (dernière) annonce du Colloque.

Comme documents de travail, le Compte-Rendu de la 1^{ère} Réunion du Comité tenue du 10 au 13 novembre 2015, et les TdRs du Colloque élaborés lors de la 1^{ère} réunion du Comité seront mis à la disposition des participants.

5. PARTICIPANTS

Les 2 Membres du Conseil Scientifique faisant partie du Comité *ad hoc* ne seront pas disponibles à cette 2^{ème} réunion. Y prendront part cinq (5) personnes comprenant le Directeur de la Recherche Scientifique de l'IRAD, le Directeur de la Valorisation et de l'Innovation de l'IRAD, l'Animateur Régional du module 3 du projet, l'Animateur Régional du module 5 du projet et le Directeur Scientifique du PRASAC.

6. LIEU ET DATES

La réunion se tiendra à l'Hôtel Prince des Galles, Douala, Cameroun au cours de la période du 6 au 8 juin 2017. La navette de l'hôtel assurera l'accueil des participants de l'aéroport vers l'hôtel, ainsi que leur départ de l'hôtel à l'aéroport.

Annexe 2 : Calendrier des travaux de la Réunion du Comité *Ad hoc*

<i>Horaire</i>	<i>Activités</i>	<i>Responsable</i>
4 & 5 juin 2017 : arrivée des participants		
Jour 1 : Mardi 6 juin 2017		
09h00-10h00	<ul style="list-style-type: none"> • Mot de bienvenue du DS/PRASAC ; • Mise en place du présidium des travaux. 	PRASAC
	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption du programme de la réunion du Comité <i>ad hoc</i> ; • Photo de famille 	Présidium
10h00-10h30	<i>Pause-café</i>	PRASAC
10h30-13h00	<ul style="list-style-type: none"> • Relecture du Compte rendu de la 1^{ère} réunion du Comité • Actualisation du budget du budget du Colloque 	Présidium
13h00-14h00	<i>Pause-déjeuner</i>	PRASAC
14h00-16h00	<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation du budget du Colloque (suite et fin) 	Présidium
16h00-16h30	<i>Pause-café</i>	PRASAC
16h30-17h30	<ul style="list-style-type: none"> • Relecture des TdRs du Colloque issus de la 1^{ère} réunion du Comité • Actualisation des TdRs du Colloque 	Présidium
Jour 2 : Mercredi 7 juin 2017		
08h30-09h00	<ul style="list-style-type: none"> • Compte-rendu des travaux du jour 1 	Présidium
08h30-10h00	<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation des TdRs du Colloque (suite et fin) 	
10h00-10h30	<i>Pause-café</i>	PRASAC
10h30-13h00	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution de 2 groupes de travail pour l'élaboration de la 2^{ème} et la annonces du Colloque ; • Travail de groupe 	Présidium
13h00-14h00	<i>Pause-déjeuner</i>	PRASAC
14h00-16h00	<ul style="list-style-type: none"> • Travail de groupe (suite et fin) 	Présidium
16h00-16h30	<i>Pause-café</i>	PRASAC
16h30-17h30	<ul style="list-style-type: none"> • Restitution des travaux de groupe 	Présidium
Jour 3 : Jeudi 8 juin 2017		
08h30-09h00	<ul style="list-style-type: none"> • Compte-rendu des travaux du Jour 2 	Présidium
09h00-10h00	<ul style="list-style-type: none"> • Restitution des travaux de groupe (suite et fin) 	
10h00-10h30	<i>Pause-café</i>	PRASAC
10h30-13h00	<ul style="list-style-type: none"> • Validation des TdRs du Colloque 	Présidium
13h00-14h00	<i>Pause-déjeuner</i>	PRASAC
14h00-16h00	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration du Compte rendu de la 2^{ème} Réunion du Comité <i>ad hoc</i> 	Présidium
16h00-16h30	<i>Pause-café</i>	PRASAC
17h00-18h00	Fin des travaux de la 2^{ème} Réunion <i>ad hoc</i> du Colloque	
Jour 4 : vendredi 9 juin 2017 : départ des participants		

Annexe 3 : Programme prévisionnel du Colloque

Horaire	Jour 1		Jour 2		Jour 3	Jour 4
08h00-10h30	Cérémonie d'ouverture et visite des stands		SOUS-THÈME 3	SOUS-THÈME 4	Visite de terrain (stations IRAD de Njombé, Ekona et Limbé)	Plénière : présentation et adoptions des résolutions de chaque sous-thème
10h30-11h00	<i>Cocktail d'ouverture</i>		<i>Pause-café</i>			<i>Pause-café</i>
11h00-13h00	SOUS-THÈME 1	SOUS-THÈME 2	SOUS-THÈME 3	SOUS-THÈME 4	Visites de terrain (stations IRAD de Njombé, Ekona et Limbé)	Panel sur le <i>développement de la chaîne des valeurs sur le manioc en Afrique Centrale</i>
13h00-14h00	<i>Pause-déjeuner</i>		<i>Pause-déjeuner</i>			<i>Pause-déjeuner</i>
14h00-16h00	SOUS-THÈME 1	SOUS-THÈME 2	SOUS-THÈME 3	SOUS-THÈME 4	Visites de terrain (stations IRAD de Njombé, Ekona et Limbé)	Plénière : Présentation et adoption des recommandations
16h00-16h30	<i>Pause-café</i>		<i>Pause-café</i>			<i>Pause-café</i>
16h30-18h30	SOUS-THÈME 1	SOUS-THÈME 2	Présentation des posters			Cérémonie de clôture
	Exposition des produits et équipements de transformation du manioc					
					Soirée de Gala et remise des Prix	

Annexe 4 : Composition provisoire du Comité d'organisation

Président	:	DG/IRAD
Vice-Président	:	DG/PRASAC
Rapporteur général	:	DS/PRASAC
Rapporteurs adjoints	:	Deux AR du Projet Manioc
	:	DRS/IRAD
	:	Chef SIC/PRASAC
	:	Chef SPV/PRASAC
	:	Chef Cellule Communication IRAD
Trésorier	:	DAF/PRASAC
Commissaire aux Comptes	:	Contrôleur financier IRAD
Membres	:	Déléguee MINRESI Littoral
	:	Directeur CARBAP
	:	DVI/IRAD
	:	Deux membres du Conseil Scientifique

4.1. Sous-Commission accueil, protocole et sécurité (*inscription, distribution des kits, équipements de traduction, formalités des visas, transport, hébergement, tourisme, visites de terrains, informations diverses...*)

Président	:	Déléguee MINRESI à Douala
Membres	:	Protocole MINRESI
	:	Protocole IRAD
	:	Protocole CARBAP
	:	Interprètes
	:	Agence des hôtesse
	:	Agents de la Sécurité publique
	:	DS/PRASAC

4.2. Sous-Commission finances et logistique (*papeterie, ordinateurs, photocopieurs, imprimantes, vidéoprojecteurs, restauration, transport, hébergement, prises en charge...*)

Président	:	DAF/PRASAC
Secrétaire	:	Secrétaire PRASAC
Membres	:	Secrétaire CARBAP-Douala
	:	SIC/PRASAC
	:	Prestataires en TIC
	:	Secrétaires IRAD
	:	Hôtesse
	:	Chauffeurs IRAD

4.3. Sous-Commission communication (*diffusion des activités sur les médias, publication des informations utiles, correspondances avec les participants...*)

Président	:	CELCOM-MINRESI
Membres	:	CELCOM-IRAD
	:	SIC/PRASAC
	:	SPV/PRASAC
	:	Agents de la Presse (CRTV, Canal 2, Cameroun Tribune, Le Messenger, Mutations)

4.4. Sous-Commission exposition (*identification et contractualisation des exposants, organisation de la visite guidée des officiels*)

Président : Chambre d'Agriculture
Membres : PROPAC
: DVI/IRAD
: Délégation MINRESI Littoral
: Agents de la Presse (CRTV, Canal 2, Cameroun Tribune, Le Messenger, Mutations)

4.5. Sous-Commission Visite de terrain (*préparation des sites à visiter, élaboration du circuit de la visite et du timing, identification des paysans et des plantations à visiter*)

Président : Chef de centre IRAD d'Ekona
Membres : Vice-Président du Comité *ad hoc*
: DN/PRASAC Cameroun
: Chercheurs projet Manioc à Ekona/Njombé
: Agents de la Presse (CRTV, Canal 2, Cameroun Tribune, Le Messenger, Mutations)

Annexe 5 : Composition provisoire du Comité scientifique du Colloque

Président : Dr Alassa MOULIOM PEFOURA, Directeur Scientifique du PRASAC ;

Vice-Président : Dr Nérée ONGUÉNÉ AWANA, *Coordonnateur scientifique*, IRAD (Cameroun) ;

Secrétaire : Dr Jean de Dieu NZILA, *Directeur Général IRF (Congo)* ;

Membres :

1. Pr. Patrick MOBAMBO, Protection des végétaux, Université de Kinshasa (RDC) ;
2. Pr. Robert NDJOUENKEU, Technologies Agro-Alimentaires, Université de Ngaoundéré (Cameroun) ;
3. Dr Eugène EHABE, Directeur de la Recherche Scientifique, IRAD (Cameroun) ;
4. Pr. Emmanuel MBETID BESSANE, Economie, Université de Bangui (RCA) ;
5. Pr. Michel TCHOTSOUA, Géographie, Université de Ngaoundéré (Cameroun) ;
6. Dr Lambert MOUNDZEO, Agro-climatologie, IRA (Congo) ;
7. Dr SOUGNABE PABAME, Sociologie et Anthropologie, IRED (Tchad) ;
8. Pr Joseph HOUNHOUIGAN, Technologies Agro-Alimentaires, Université d'Abomey-Calavi (Benin) ;
9. Pr. Abdourahamane SANGARE, Biotechnologie et biosécurité, CORAF-WECARD (Côte d'Ivoire) ;
10. Dr Hélène JOLY, Génétique et Amélioration des espèces, CIRAD (France) ;
11. Pr. Éric TOLLENS, Agroéconomie, Université de Leuven (Belgique) ;
12. Dr Marie France DUVAL, Génétique et amélioration des plantes, CIRAD (France) ;
13. Dr Armand Claude MVILA, Protection des végétaux, IRA (Congo) ;
14. Dr Joseph MABANZA, Génétique et amélioration des plantes, IRA (Congo) ;
15. Dr Hortense DIALLO, Virologie, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire) ;
16. Dr Evrard Brice DIBI KONAN, Physiologie et Agronomie des Plantes à Racines et Tubercules, Université de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) ;
17. Pr. Crépin ELLA MISSANG, Transformation post-récolte/flux, USTM (Gabon) ;
18. Dr James LEGG, Entomologie/ Virologie, IITA (Tanzanie) ;
19. Pr. Jacques LUTALADIO Ne BAMBI, Agronomie et Systèmes de culture, Université de Kinshasa (RDC) ;
20. Pr. LEMA ki-MUNSEKI, Entomologie, Université de Kinshasa (RDC) ;
21. Dr Mesa MAHUNGU NZOLA, Agronomie et Systèmes de culture, IITA-RDC ;
22. Pr. Mathurin NZIKOU, Transformation post récolte/flux, Université Marien Ngouabi (Congo).

Annexe 6 : Liste provisoire des sponsors potentiels identifiés

N°	Sociétés	Services attendus	Responsables de contact
1.	MINRESI	<ul style="list-style-type: none"> • communication institutionnelle ; • frais de la sécurité publique ; • réduction des frais d'hébergement au Sawa ; • facilitation d'obtention des visas. 	DG/PRASAC DG/IRAD DS/PRASAC
2.	IRAD	<ul style="list-style-type: none"> • mise à disposition des personnels d'appui ; • mise à disposition des véhicules ; • implication des chercheurs ; • mise à disposition des sites expérimentaux. 	PM
3.	SCAC	<ul style="list-style-type: none"> • édition des actes du Colloque ; • octroi des bourses de participation pour les étudiants. 	DG/PRASAC DG/IRAD DS/PRASAC
4.	GIZ	<ul style="list-style-type: none"> • prise en charge des participants européens invités 	DG/PRASAC DG/IRAD DS/PRASAC
5.	CPI	<ul style="list-style-type: none"> • participation à l'exposition des produits phytosanitaires 	DG/PRASAC DG/IRAD DS/PRASAC
6.	CIRAD	<ul style="list-style-type: none"> • prise en charge des chercheurs CIRAD ; • participation à l'exposition ; • mise à disposition de la documentation spécialisée ; • prise en charge des jeunes chercheurs. 	DG/PRASAC DG/IRAD DS/PRASAC
7.	MINADER	<ul style="list-style-type: none"> • participation à l'exposition ; • mobilisation et prise en charge des OP pour l'exposition ; • participation aux travaux du Colloque. 	DG/PRASAC DG/IRAD DS/PRASAC
8.	MTN	<ul style="list-style-type: none"> • participation à l'exposition ; • facilitation de la communication téléphonique et internet ; • fourniture des gadgets, casquettes et des tee-shirts. 	DS/PRASAC VP/C. ad hoc
9.	ORANGE	<ul style="list-style-type: none"> • participation à l'exposition ; • facilitation de la communication téléphonique et internet ; • fourniture des gadgets, casquettes et des tee-shirts. 	DS/PRASAC VP/C. ad hoc
10.	NEXTELL	<ul style="list-style-type: none"> • participation à l'exposition ; • facilitation de la communication téléphonique et internet ; • fourniture des gadgets, casquettes et des tee-shirts. 	DS/PRASAC VP/C. ad hoc
11.	CTA	<ul style="list-style-type: none"> • prise en charge des quelques chercheurs ; • mise à disposition de la documentation spécialisée ; • participation à l'exposition ; • participation au Panel. 	DG/PRASAC DG/IRAD
12.	FAO	<ul style="list-style-type: none"> • participation à l'exposition ; • mise à disposition de la documentation spécialisée ; • participation au Panel. 	DG/PRASAC DG/IRAD
13.	CARBAP	<ul style="list-style-type: none"> • mise à disposition des personnels d'appui. 	PM

N°	Sociétés	Services attendus	Responsables de contact
14.	Chambre d'Agriculture du Cameroun	<ul style="list-style-type: none"> • participation à l'exposition ; • mobilisation et prise en charge des opérateurs économiques pour l'exposition ; • participation au Panel. 	DS/PRASAC VP/C. ad hoc
15.	GUINNESS Cameroun	<ul style="list-style-type: none"> • fourniture des boissons non alcoolisées 	DS/PRASAC VP/C. ad hoc
16.	Brasseries du Cameroun	<ul style="list-style-type: none"> • fourniture des boissons non alcoolisées 	DS/PRASAC VP/C. ad hoc
17.	AGROCHEM	<ul style="list-style-type: none"> • participation à l'exposition ; • production des sacs et autres matériels du Colloque 	DS/PRASAC VP/C. ad hoc
18.	FIMEX	<ul style="list-style-type: none"> • participation à l'exposition ; • production des sacs et autres matériels du Colloque 	DS/PRASAC VP/C. ad hoc
19.	HYDROCHEM	<ul style="list-style-type: none"> • participation à l'exposition; • production des sacs et autres matériels du Colloque 	DS/PRASAC VP/C. ad hoc
20.	PHYTOGRAINES	<ul style="list-style-type: none"> • participation à l'exposition 	DS/PRASAC VP/C. ad hoc
21.	SYNGENTA	<ul style="list-style-type: none"> • participation à l'exposition; 	DS/PRASAC VP/C. ad hoc
22.	ADER	<ul style="list-style-type: none"> • participation à l'exposition 	DS/PRASAC VP/C. ad hoc
23.	TOTAL EP CONGO	<ul style="list-style-type: none"> • soutien financier 	DG/PRASAC S./C. ad hoc
24.	ENI CONGO	<ul style="list-style-type: none"> • soutien financier 	DG/PRASAC S./C. ad hoc
25.	SNPC (Congo)	<ul style="list-style-type: none"> • soutien financier 	DG/PRASAC S./C. ad hoc
26.	SUPERMONT	<ul style="list-style-type: none"> • fourniture des bouteilles d'eaux minérales 	DS/PRASAC VP/C. ad hoc
27.	TANGUI	<ul style="list-style-type: none"> • fourniture des bouteilles d'eaux minérales 	DS/PRASAC VP/C. ad hoc
28.	Compagnies aériennes	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des billets d'avion 	DAF/PRASAC

Annexe 7 : Budget prévisionnel révisé du Colloque

N°	Libellé des dépenses	Nombre	Prix unitaire (FCFA)	Montant total (FCFA)	
				Budget révisé	Budget initial
1	Réunions de travail du Comité ad hoc	2	9 000 000	18 000 000	27 000 000
2	Réunions de travail des membres du comité d'organisation	1	18 000 000	18 000 000	36 000 000
3	Réunions de travail commission scientifique + Comité ad hoc	1	30 000 000	30 000 000	0
4	Création et gestion d'un site web du Colloque	1	5 000 000	5 000 000	10 000 000
5	Visites des membres du Comité d'Organisation aux potentiels sponsors	3	8 500 000	25 500 000	32 400 000
6	Participants étrangers pris en charge (billet + per diem + hébergement)	80	1 000 000	80 000 000	120 000 000
7	Participants locaux pris en charge (billet + per diem + hébergement)	40	700 000	28 000 000	
8	Participants non pris en charge			PM	PM
9	Chercheurs invités			PM	PM
10	Personnalités invitées			PM	PM
11	Accueil (20 hôtes)	120	25 000	3 000 000	3 000 000
12	Hébergement (frais hôtels)			PM	PM
13	Protocole et sécurité (10 personnes)	60	30 000	1 800 000	1 800 000
14	Pauses-café (200 participants)	1 200	5 000	6 000 000	6 000 000
15	Pauses-déjeuner (200 participants)	800	15 000	12 000 000	12 000 000
16	Cocktail d'ouverture	300	15 000	4 500 000	4 500 000
17	Buffet de la soirée de gala	400	17 000	6 800 000	8 000 000
18	Déjeuner de la visite de terrain			PM	PM
19	Groupes d'animation traditionnels	3	200000	600 000	600 000
20	Artistes musiciens	2	200000	400 000	400 000
21	Humoristes	2	100000	200 000	200 000
22	Déplacements et transport des participants (02 navettes)	8	150 000	1 200 000	1 800 000
23	Location autocars pour visite de terrain (3 autocars de luxe)	3	200 000	600 000	600 000
24	Communication et publicité (5 banderoles, internet, dépliants, journaux)	1	2 500 000	2 500 000	2 500 000
25	Presse (10 journalistes)	10	100 000	1 000 000	1 000 000
26	Kit du conférencier (sac, bloc note, stylo, badge)	200	5 000	1 000 000	
27	Production de brochure des résumés du Colloque	300	5 000	1 500 000	3 000 000
28	Production des brochures du programme du Colloque	300	3 000	900 000	1 200 000
29	Prix d'honneur	1	1 000 000	1 000 000	
30	Prix de 1 ^{er} rang	6	250 000	1 500 000	1 500 000
31	Prix de 2 ^e rang	6	150 000	900 000	900 000
32	Prix de 3 ^e rang	6	100 000	600 000	600 000
33	Traduction simultanée	2	1 500 000	3 000 000	
34	Publication des actes du Colloque	1000	25 000	25 000 000	25 000 000
35	Sous-total			280 500 000	307 000 000
36	Imprévus (6,5%)			18 232 500	30 700 000
37	TOTAL GÉNÉRAL (FCFA)			298 732 500	337 700 000